



SOCIETE MELGORIENNE DE TIR

Affiliée à la F.F.T 11.34.016

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS. 03499ET0005

Inscrit à l'INSEE n°SIRET 447 547 969 00017 – Code APE 926C

www.mauguio-tir.fr
contact@mauguio-tir.fr
04.67.29.49.45



PV ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009

Président de Séance : M. Michel MOINE, Président de la SMT
Présents : G. LANDAIS, A. DELIENCOURT, P. DRIESENS, C. MABILLE,
P. DESPREZ, P. BATTLE, J.P CAQUET, J.F ROSE, C. EMOND, D.BROUZET,
C.CESSI
Excusé(s): .../...

Le Président de la S.M.T - M. Michel MOINE – déclare ouverte la séance à 19h05.

« Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, bonjour et merci d'être venus.

Conformément aux textes en vigueur, nous constatons qu'entre les personnes présentes et les pouvoirs dont nous sommes détenteurs, le Corum n'est pas atteint. Nous vous proposons donc de poursuivre sans plus tarder.

Qui est contre ? - Personne

Qui s'abstient ? - Personne

Approuvé ! - Merci. »

1. HOMMAGE :

Nous commençons cette AG par un hommage à Marion BARRANCO, compagne de notre ami, Pierre BATTLE, ici présent.

Marion nous a quittés le 30 août dernier.
Une minute de silence est faite en sa mémoire

2. APPROBATION DU PV DE L'AG DU 07 FEVRIER 2009 :

Aucune objection n'étant formulé, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL (confère ci-dessous) :

Lecture en est faite par le Monsieur le Président.

« La saison 2008-2009 s'est bien déroulée, malgré un départ laborieux. Nous avons subi une fermeture de 3 mois pour cause de travaux de rénovation. La rénovation n'explique pas tout. J'avais fait une demande de travaux de rénovation des boiseries qui protègent les pare-balles. Celles-ci dataient de l'origine du stand et étaient fortement dégradées.

La Municipalité a été saisie dans le même temps par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), qui demandait des créneaux de tir pour les polices municipales. Le stand devait donc être en état, ré-homologué, car tous les 20 ans, il doit être revu par la Fédération.

La visite des locaux par les autorités municipales a été faite au mois d'août sans que j'en sois informé. C'est au moment de reprendre la saison que j'ai été informé de la décision de fermeture. J'ai tout mis en œuvre pour faire accélérer la procédure de réparations. Il a fallu un gros travail d'information et de communication. Les travaux terminés, la municipalité a ébauché une nouvelle

convention. Il a fallu combattre et réfuter en expliquant que nous seuls pouvions parler de notre discipline car formé pour.

J'ai refusé de reconnaître quelque compétence que ce soit à quiconque de la municipalité dans le domaine du tir. Je vous avoue qu'en tant que Responsable nous n'avions pas toujours le moral, mais nous avons fait front. Nous avons déjà eu un problème de ce type il y a 12 ans.

Notre sport reste fragile car mal vu en France, aussi devons nous être vigilants en permanence, notamment en évitant les problèmes (par exemple, le parking est commun à la SMT et au club canin ainsi que les places handicapés, c'est logique).

Nous avons rebondi et la saison a pu démarrer avec force.
Nos concours ont connu l'habituel succès.

La perte de 80 adhérents (polices municipales) a été compensée par un apport de sang neuf et surtout jeune. Beaucoup de tireurs mutent de clubs voisins pour nous et le CLTS. L'ambiance qui règne chez nous est excellente et reconnue.

L'année a été l'occasion de faire la fête, car nous célébrions les 25 ans de l'association et les 20 ans de nos murs. Le 27 juin a été exemplaire et je tiens à remercier à nouveau tous les participants. Le matin, démonstration de tir à poudre noire avec un pas de tir 50m plein. Pendant ce temps, se déroulait le concours de clôture.

A midi, nous avons reçu, pour un repas convivial, le bureau administratif de Ligue ainsi que le Directeur de l'E.N.P et ses moniteurs de tir. Nous avons pu assister à une démonstration spectaculaire de T.S.V. L'apothéose a été notre soirée au Clos de l'Hirondelle avec un feu d'artifice offert par Yvan que je remercie encore. Même Gérard, cloué sur son lit, a été réveillé par le feu !

Le succès grandissant que nous recueillons est lié au formidable travail de communication réalisé par Arnaud DELIENCOURT, avec la création et le développement d'un site internet digne de notre association. Félicitations à toi Arnaud.

Je tiens à attirer votre attention sur la qualité du travail de nos trésoriers et, plus particulièrement, Claude EMOND, dont la tâche est ingrate. Il est cité en exemple à la Ligue pour l'excellence de son travail.

Je finirai ce rapport moral en vous indiquant quelques résultats.

Nos enfants se sont bien débrouillés aux Régionaux Ecole de Tir :

- Loïc Rose termine 4^{ème}
- Aymeric DELIENCOURT : médaille d'argent

J'encourage les autres enfants à s'investir autant afin que la SMT brille.

Nos adultes ont eu quelques belles participations également. Nous avons démarré les concours T.A.R à l'arme de poing ainsi qu'au fusil. Nous sommes montés en Championnat de France ; nous nous sommes étalés par manque d'entraînement. Ce n'est pas grave car nous allons recommencer avec un entraînement plus sérieux.

Ainsi, nous développons la section T.A.R 22LR, FSA, arme de poing. Des créneaux vont être fixés. Pour le fusil nous allons à Uzès. J'encourage d'autres adhérents à nous rejoindre.

Je conclus ce rapport moral en étant persuadé que nous avons encore de beaux jours devant nous et que nous devons continuer de nous développer car plus nous serons connus, plus nous serons forts.

Je soumetts ce rapport au vote ».

Ce rapport est accepté à l'unanimité.

4. RAPPORT SPORTIF :

Ce rapport est lu par M. Jean François ROSE (joint au dossier).

Un trophée est remis par le Président de la SMT pour leurs résultats sportifs à :

- Aymeric DELIENCOURT
- Loïc ROSE

Aucune remarque n'étant apportée, le rapport est adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT DE COMMUNICATION & D'ACTIVITES :

Ce rapport est lu par M. Arnaud DELIENCOURT (joint au dossier)

Aucune remarque n'étant apportée, il est adopté à l'unanimité.

6. BILAN FINANCIER & RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Ce rapport est lu par M. Patrick DRIESENS (joint au dossier).

Aucune observation n'étant formulée, le bilan financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

7. PROJET D'ACTIVITES ET PERPSECTIVES :

Ce rapport est lu par M. Michel MOINE.

« Comme vous l'avez constaté dans le bilan financier, tout va bien.

Donc nous réinvestissons.

- Nous axons nos efforts sur le remplacement du parc armement, air comprimé + armes 25m. Nous diversifions nos matériels.
- En cours d'année, nous remplacerons la ciblerie automatique 3/7 par un système moderne pluriculturel, bref de beaux concours en perspectives.
- Achat matériel informatique pour le secrétariat et la communication.
- Nous allons transformer les bureaux, en partenariat avec la municipalité :
 - A court terme : rénovation, propriété à notre charge
 - A moyen terme : modification des infrastructures du bureau que la municipalité accepte de prendre à sa charge.
- Avec l'évolution de certains clubs voisins qui peuvent disparaître (départ de l'E.A.I), aucune autre 2^{ème} société de tir ne sera admise dans nos locaux.
- Les adhésions en 2^{ème} club ne pourront excéder le chiffre de 15% des effectifs globaux de la SMT.
- Seul le C.L.T.S est notre partenaire accueilli, sa discipline très pointue ne nous porte pas ombrage. Hormis les adhérents T.S.V que nous adressons à Michel, tout autre adhérents doit s'inscrire en 1^{ère} société en ayant le parrainage d'un membre du bureau, ceci afin d'éviter tout dérapage et d'intégrer accidentellement une personne non grata.

Encore un mot, ce jeudi 12, j'ai rencontré, en leurs bureaux, les élus et les Responsables des Sports dans une réunion qui a duré 1h30. Il ressort de l'esprit général de cette réunion que la municipalité commence à être sensibilisée à notre discipline. Ils se sont engagés à honorer nombre de mes demandes ».

8. UN MOT DU RESPONSABLE DES LICENCES / STATISTIQUES ADHERENTS SMT :

Ce rapport est lu par M. Claude EMOND (joint au dossier).
Aucune remarque n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

9. QUESTIONS DIVERSES :

M. Alain LEFORESTIER, sportif handisport, soulève le problème des emplacements des nouvelles tables de tir au 50m. Une réponse lui a été apportée de suite car sa demande avait déjà été remontée au sein du bureau et les aménagements vont être effectués : déplacement de certaines tables, etc...

La date de la prochaine Assemblée Générale n'a pas été fixée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée. Il est 20h10.



**Le Secrétaire (2),
Chargé de Communication,
Arnaud DELIENCOURT.**

Le Président, Michel MOINE :		Le Vice Président, Gérard LANDAIS :	
Le Trésorier, Patrick DRIESENS :		Le Trésorier Adjt, Claude EMOND :	
Le Secrétaire (1), J.P. CAQUET :		Admin. Armurerie, Christian CESSI :	
Responsable E.D.T, J.F. ROSE :		Responsable Adjt E.D.T, Cédric MABILLE :	
Admin. Matériel, Philippe DESPREZ :		Admin. Pas de Tir, Pierre BATLLE :	
Membre Honoraire, Denis BROUZET :		Secrétaire (2), Chargé de Communication Arnaud DELIENCOURT :	